

SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

du 12 avril 2017

Sous la présidence de M. SCHEYDECKER Camille, Maire.

Membres présents : Mmes et MM. HAASSER Mireille, MEYER Albert, BURGARD Marie-Louise, MULLER Patrick, AMBOS Danièle et MEY Dominique, Maires-Adjointes.

Mmes et MM. WERNERT Georges, LAMS Jean-Claude, BARTH Odette, EISENMANN Etienne, LIENHARDT Jacqueline, MARTIN Yvonne, BRUCKER Stéphane, STEIN Véronique (arrivée à 19h20 au point n° 1), BACH Frédéric, HUCK Daniel, STUMPF Nathalie, HAAS Ludovic (procuration à AMBOS Danièle jusqu'à son arrivé à 19h55 au point n 2), KOENIG Jean-Louis, BAILLY Jean-Claude et ELCHINGER Thibaut (procuration à STUMPF Nathalie jusqu'à son arrivé à 19h50 au point n° 2).

Membres absents excusés : Mmes et MM. MIESCH Liliane (procuration à BARTH Odette), ERNEWEIN Arnaud (procuration à MEYER Albert), SCHLUR Anne-Catherine (procuration à MEY Dominique), BURGER Lourdes (procuration à BAILLY Jean-Claude) et KLEIN Renée (procuration à HAASSER Mireille).

Vu que plus de la moitié des membres actifs sont présents, le Conseil Municipal a qualité de pouvoir délibérer de façon valide. La séance est ouverte sous la présidence de M. le Maire à 19,00 heures.



M. le Maire propose de désigner le secrétaire de séance : après vote à mains levées unanime, M. MULLER Patrick est désigné comme secrétaire de séance pour la réunion du 12 avril 2017.



Le Maire propose l'ajout des points suivants à l'ordre du jour :

- ◆ Création d'un poste sous Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE/CUI),
- ◆ Annulation des délibérations n° 066/2016 et n° 010/2017 relatives à la maison Rubel sise 3, Grand'Rue.

Ces propositions sont acceptées à l'unanimité par le Conseil Municipal, en raison de l'urgence des décisions à prendre.



N° 046/2017 ◆ Approbation du Budget Primitif 2017 du Budget Annexe de la Forêt.

Le Conseil Municipal,

- Vu la délibération n° 025/2016 du 5 avril 2017 relative à la tenue du débat d'orientation budgétaire du Budget Primitif 2017, Budget Annexe de la Forêt,
 - Vu l'avis de la Commission des Finances et des Affaires Economiques réunie les 8, 14 et 20 mars 2017,
 - Vu la note de présentation synthétique relative au Budget Annexe de la Forêt transmise à chaque conseiller dans le cadre de l'invitation à la présente réunion,
 - Après délibération et étude minutieuse des documents budgétaires,
 - Après avoir entendu les explications détaillées du Maire et de M. MEYER Albert, Adjoint au Maire,
 - Après vote à mains levées unanime,
- décide :

- 1) De voter le Budget Primitif 2017 au niveau des chapitres pour la section de fonctionnement,
- 2) D'approuver le Budget Primitif 2017 du service annexe de la Forêt et de l'arrêter comme suit :

Section de fonctionnement	Dépenses	Recettes
Nouveaux crédits	288 951,40	91 170,00
Virement à la section d'investissement	0,00	0,00
Excédent antérieur reporté (art. R 002)	0,00	197 781,40
Déficit antérieur reportés (art. D 002)	0,00	0,00
Total	288 951,40	288 951,40
Section d'investissement	Dépenses	Recettes
Nouveaux crédits	0,00	0,00
Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00
Excédent antérieur reporté	0,00	0,00
Déficit antérieur reporté	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00
Total	0,00	0,00



N° 047/2017 ◆ Approbation du Budget Primitif 2017 du Budget Principal de la Commune.

Le Conseil Municipal,

- Vu la délibération n° 026/2016 du 5 avril 2017 relative à la tenue du débat d'orientation budgétaire du Budget Primitif 2017, Budget Principal de la Commune,
 - Vu l'avis de la Commission des Finances et des Affaires Economiques réunie les 8, 14 et 20 mars 2017,
 - Vu la note de présentation synthétique relative au Budget Principal de la Commune transmise à chaque conseiller dans le cadre de l'invitation à la présente réunion,
 - Après avoir entendu les explications détaillées du Maire et de M. MEYER Albert, Adjoint au Maire,
 - Après étude minutieuse des documents budgétaires,
 - Après votes à mains levées,
- décide :

- 1) A l'unanimité de voter le Budget Primitif 2017 de la Commune :
 - au niveau des chapitres pour la section de fonctionnement,
 - au niveau des chapitres pour la section d'investissement, avec définition des opérations,
 2) D'approuver à la majorité absolue (24 voix pour et 3 voix contre) le Budget Primitif 2017 de la Commune et de l'arrêter comme suit :

Section de fonctionnement	Dépenses	Recettes
Nouveaux crédits	3 943 442,00	3 888 235,00
Virement à la section d'investissement (art. D 023)	259 462,46	0,00
Excédents antérieurs reportés (art. R 002)	0,00	314 669,46
Déficits antérieurs reportés (art. D 002)	0,00	0,00
Total	4 202 904,46	4 202 904,46

Section d'investissement	Dépenses	Recettes
Nouveaux crédits	1 404 576,32	1 145 113,86
Virement de la section de fonctionnement (art. R 021)	0,00	259 462,46
Excédents de fonctionnement capitalisés (art. R 1068)	0,00	578 145,11
Excédents antérieurs reportés (art. R 001)	0,00	0,00
Déficits antérieurs reportés (art. D 001)	290 460,51	0,00
Restes à réaliser	422 418,60	134 734,00
Total	2 117 455,43	2 117 455,43

- 3) D'approuver les dépenses d'investissement prévues dans les différentes opérations d'équipement, telles que détaillées dans les tableaux ci-dessous :

Opération n° 189 - Acquisition de terrains				
Dépenses / Recettes - exercice 2017		BP	ràr	prévu total
D2111-189*020	achat terrains ROTH J.Louis + frais notaire	0,00	2 500,00	2 500,00
D2111-189*020	acquis.terrains Kirchoefffer J.Georges + notaire	-1 000,00	1 000,00	0,00
D2111-189*020	acquis.terrains SCI Scheydecker + frais de notaire	0,00	1 800,00	1 800,00
D2111-189*824	Réserve pour acquis.immobilières & frais de notaire	0,73	16 478,90	16 479,63
D2111-189*020	acquis.terrains consorts WEBER + frais de notaire	4 000,00	0,00	4 000,00
D2112-189*822	Ces.grat.clos des Bois R.Fossé : frais de notaire	0,00	304,90	304,90
D2112-189*822	frais notaire s/acquis.terrain Le Saux Laurent	0,00	560,00	560,00
D2115-189*020	acquis.maison + terrain 39 grand'rue SCI Dona Maria	0,00	80 000,00	80 000,00
D2115-189*020	acquis.maison + terrain 3 grand'rue anc.maison RUBEL	334 600,00	0,00	334 600,00
Total dépenses de l'opération n° 189		337 600,73	102 643,80	440 244,53
R1641-189*020	emprunt p/acquis.maison + terrain 39 grand'rue SCI Dona Maria	0,00	80 000,00	80 000,00
R1641-189*020	emprunt p/acquis.maison 3 grand'rue (anciennt Rubel)	334 600,00	0,00	334 600,00
Total recettes de l'opération n° 189		334 600,00	80 000,00	414 600,00
Opération n° 190 - Acquis.mob.&mat.administratif				
Dépenses / Recettes - exercice 2017		BP	ràr	prévu total
D2051-190*020	acquis.d'un certificat électronique (dématérialisation)	-60,00	60,00	0,00
D2051-190*020	acquis.logiciel informatique (gestion du cimetière) p/mairie	-951,50	951,50	0,00
D2051-190*020	acquis.logiciels informatique p/mairie	1 500,00	0,00	1 500,00
D2181-190*020	acquis.mobilier p/mairie	-3 083,20	3 083,20	0,00
D2183-190*020	acquis.matériel informatique p/mairie	6 000,00	0,00	6 000,00
Total dépenses de l'opération n° 190		3 405,30	4 094,70	7 500,00
Opération n° 191 - Acquis.divers matériel & mobilier				
Dépenses / Recettes - exercice 2017		BP	ràr	prévu total
D21578-191*821	acquis.panneaux signalétiques, plaques de rues, etc	-274,56	274,56	0,00
D2158-191*020	acquis.plots/blocs de béton p/sécurisation manifestations locales	5 000,00	0,00	5 000,00
D2158-191*020	divers matériel & équipements p/service technique	30 900,00	0,00	30 900,00
D2188-191*33	acquis/instal.d'un vidéoprojecteur au centre socio-culturel	0,00	4 388,00	4 388,00
D2188-191*814	acquis.décorations de Noël	3 393,00	0,00	3 393,00
D2188-191*33	acquis.instruments de musique p/musique municipale	3 000,00	0,00	3 000,00
D21571-191*822	acquis.d'un véhicule multi-bennes p/serv.techniques	54 200,00	0,00	54 200,00
Total dépenses de l'opération n° 191		96 218,44	4 662,56	100 881,00
R024-191*822	cession véhicule serv.technique immatriculé 85ABK67	800,00	0,00	800,00
Total recettes de l'opération n° 191		800,00	0,00	800,00

Opération n° 246 - Aménagement diverses rues				
Dépenses / Recettes - exercice 2017		BP	ràr	prévu total
D2152-246*814	remplact éclair.public monument aux morts & place du marché par technologie LED	0,00	13 270,00	13 270,00
D2152-246*822	travaux d'aménagt voirie, EP, réseaux rue de Drusenheim	247 267,59	158 655,45	405 923,04
D2152-246*821	acquis.abribus p/rue de Rountzenheim	5 000,00	0,00	5 000,00
Total dépenses de l'opération n° 246		252 267,59	171 925,45	424 193,04
R1641-246*822	emprunt	424 000,00	0,00	424 000,00
Total recettes de l'opération n° 246		424 000,00	0,00	424 000,00
Opération n° 250 - Divers travaux de bâtiments				
Dépenses / Recettes - exercice 2017		BP	ràr	prévu total
D21311-250*020	Mise aux normes accessibilité handicapés de la mairie+annexe (AD'AP)	0,00	24 095,06	24 095,06
D21311-250*020	remplacement sol salle de séances de la mairie	4 000,00	0,00	4 000,00
D21311-250*020	ravalt façades mairie+anc.poste et instal.arrosage automatique	-1 008,03	1 008,03	0,00
D21318-250*020	rénovation de la toiture au niveau des pignons de la maison Thécia	4 000,00	0,00	4 000,00
D21318-250*33	remplacement système de chauffage du presbytère	3 834,00	4 381,00	8 215,00
D21318-250*33	Mise aux normes accessibilité handicapés du CSC (AD'AP)	0,00	51 215,60	51 215,60
D21318-250*251	instal/aménagement d'un auvent - porte d'entrée du local DOJO/FOOTBALL	2 500,00	0,00	2 500,00
D21318-250*33	travaux d'aménagement salle H.Loux du centre socio-culturel	54 000,00	0,00	54 000,00
D21318-250*33	remplacement sol salle des échecs du centre socio-culturel	6 000,00	0,00	6 000,00
D2135-250*020	plan des réseaux maison Rubel	1 638,00	0,00	1 638,00
Total dépenses de l'opération n° 250		74 963,97	80 699,69	155 663,66
R1321-250*33	subv.Etat p/mise en accessibilité CSC	0,00	24 560,00	24 560,00
R1328-250*020	subv. FIPHP p/mise en accessibilité professionnelle de la mairie	0,00	30 174,00	30 174,00
Total recettes de l'opération n° 250		0,00	54 734,00	54 734,00
Opération n° 261 - Construct. Centre Sportif & Culturel				
Dépenses / Recettes - exercice 2017		BP	ràr	prévu total
D21318-261*411	mise aux normes accès handicapés au Céram (centre sportif & culturel) AD-AP	13 200,00	0,00	13 200,00
D21318-261*411	instal.rideau air chaud à l'entrée du Céram (centre sportif & culturel)	3 500,00	0,00	3 500,00
D2158-261*411	acquis.arceau métallique p/vidéoprojecteur du Céram	516,00	0,00	516,00
Total dépenses de l'opération n° 261		17 216,00	0,00	17 216,00
Opération n° 292 - Ecoles : travaux, acquis.mob.&mat.				
Dépenses / Recettes - exercice 2017		BP	ràr	prévu total
D2031-292*212	étude de faisabilité aménagt cave de l'école élémentaire "Schulkeller"	1 500,00	0,00	1 500,00
D21312-292*211	réhabilitation toit de l'entrée salle d'évolution de l'école matern. Prévert	5 000,00	0,00	5 000,00
D21312-292*211	mise aux normes accès handicapés de l'école matern.Perrault (AD'AP)	6 800,00	0,00	6 800,00
D21312-292*211	mise aux normes accès handicapés de l'école matern.Prévert (AD'AP)	4 600,00	0,00	4 600,00
D21312-292*212	mise aux normes accès handicapés de l'école élémentaire (AD'AP)	40 700,00	0,00	40 700,00
D21318-292*212	remplact chaudière école élémentaire Louis Cazeaux	46 694,00	0,00	46 694,00
D2183-292*211	acquis.ordinateur p/école matern.Prévert	996,00	0,00	996,00
D2183-292*212	tableau interactif + vidéoprojecteur p/école élémentaire	6 300,00	0,00	6 300,00
D2184-292*211	acquis. Mobilier p/salle de classe de l'école matern. Perrault	3 000,00	0,00	3 000,00
D2184-292*212	acquis.matériel/mobilier scolaire p/classe ULIS à l'école élémentaire	1 500,00	0,00	1 500,00
D2184-292*211	acquis. Mobilier p/local ATSEM de l'école matern. Perrault	1 600,00	0,00	1 600,00
Total dépenses de l'opération n° 292		118 690,00	0,00	118 690,00
R1311-292*211	enveloppe parlementaire Sénateur KENNEL p/accessibilité école maternelle	3 000,00	0,00	3 000,00
R1311-292*212	enveloppe parlementaire Sénateur KELLER p/accessibilité école élémentaire	2 500,00	0,00	2 500,00
Total recettes de l'opération n° 292		5 500,00	0,00	5 500,00
Opération n° 293 - Aménagement terrains, places, etc...				
Dépenses / Recettes - exercice 2017		BP	ràr	prévu total
D2031-293*61	étude de faisabilité p/la réalisation d'une résidence seniors	0,00	3 300,00	3 300,00
D2128-293*025	instal.portillon terrain club-house de l'aviculture	0,00	1 700,00	1 700,00
D2128-293*412	remplact garde-corps du terrain de football	35 000,00	0,00	35 000,00
D2128-293*824	aménagt/équipement de l'aire de camping-car	50 000,00	0,00	50 000,00
D21316-293*026	acquis./installation d'un columbarium au cimetière communal	20 000,00	0,00	20 000,00
Total dépenses de l'opération n° 293		105 000,00	5 000,00	110 000,00
R1311-293*412	enveloppe parlementaire député REISS p/gardes-corps terrain football	6 000,00	0,00	6 000,00
Total recettes de l'opération n° 293		6 000,00	0,00	6 000,00
Opération n° 299 - Réfection, consolidation digue de l'Eberbach				
Dépenses / Recettes - exercice 2017		BP	ràr	prévu total
D2031-299*824	Frais d'étude de danger d'inondation de la digue de l'Eberbach	0,00	40 000,00	40 000,00
Total dépenses de l'opération n° 299		0,00	40 000,00	40 000,00

Opération n° 306 - Construct. aménagement nouveaux ateliers communaux				
Dépenses / Recettes - exercice 2017		BP	règ	prévu total
D2313-306*020	couverture alvéole de stockage	-561,72	561,72	0,00
D2313-306*020	acquis.étagères avec bac de rétention p/local carburant	-1 000,00	1 000,00	0,00
D2313-306*020	construction nouveaux ateliers	0,00	11 830,68	11 830,68
D2313-306*020	émetteur + verrou de sol p/portail automatique	1 720,00	0,00	1 720,00
Total dépenses de l'opération n° 306		158,28	13 392,40	13 550,68

◆ ◆ ◆ ◆ ◆

N° 048/2017 ◆ Fixation du taux des taxes communales applicables en 2017.

Le Conseil Municipal,

- Après avoir entendu les explications du Maire et sur sa proposition,
 - Après discussion, délibération et vote à mains levées dont le résultat était de 24 voix pour et 3 voix contre,
- décide à la majorité absolue :

- 1) D'approuver la proposition du Maire telle que présentée et d'augmenter les taux d'imposition des taxes directes locales applicables en 2017 de 1%,
- 2) De fixer ces taux comme suit :
 - Taxe d'habitation : 15,08 %,
 - Foncier bâti : 16,15 %,
 - Foncier non bâti : 64,98 %.

◆ ◆ ◆ ◆ ◆

N° 049/2017 ◆ Attribution de subventions diverses.

Le Conseil Municipal,

- Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,
 - Après avoir entendu les explications du Maire et sur sa proposition,
 - Après discussion, délibération et vote à mains levées unanime,
- décide :

- 1) D'attribuer les subventions suivantes pour l'année 2017 :

Article 6574 - Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé			
OBJET	Prévu BP 2017	OBJET	Prévu BP 2017
Musique Municipale	4 600,00	Sunderfeet	155,00
Musique Municipale : école de musique	17 000,00	A.C.L. St Joseph (assoc.cult.&loisirs)	310,00
Sapeurs-Pompiers (amicale des)	2 300,00	Donneurs de sang (association des)	310,00
Amis de la nature et des oiseaux (A.N.O.)	155,00	Pêche et protection du milieu aquatique (association pour la) APPMA	310,00
Anciens Combattants d'Afrique du Nord (A.F.N.)	155,00	Portugais (association)	310,00
Assoc. Sportive du Collège de Soufflenheim	155,00	Bronnebari (assoc. du quartier du)	310,00
Blue Concept Expérience	155,00	Etangs (assoc.des habitants du quartier des)	310,00
Chorale "chantons la vie"	155,00	Unterdorf (assoc.des habitants du quartier)	310,00
Chorale Ste Cécile	155,00	Aviculture (association d') - subv. p/oragnisation bal du 13 juillet	500,00
Confrérie La Picole	155,00	Kandern (ville de) - subv. p/"reiturier"(tournoi de cavaliers)	500,00
Copains Maurice (amicale des)	155,00	MC Mother - subv p/Yann CRNJANSKI moto-cross	250,00
Entente canine de Soufflenheim (SABLE)	155,00	Séjour enfants CLLH, classes découv. etc... dcm=46,00€ x 98 enfants	4 508,00
Eoliennes, l'énergie nouvelle (les)	155,00	A.P.E.P.A. - périscolaire enfants	130 742,00
Esprit Run	155,00	A.P.E.P.A. - rythmes scolaires	23 877,00
Golf Business Club - Europe	155,00	Aide à la formation BAFA	1 000,00
Paul Messner (association)	155,00	Réserve article 6574	1 000,00
Souffle d'Arts de Soufflenheim (assoc.culturelle)	155,00	Total article 6574	190 772,00

Article 6748 - Autres subventions exceptionnelles		
OBJET		Prévu BP 2017
Amis de la nature et des oiseaux (ANO)	Subv. except. pour animation "Oktoberfescht"	3 000,00
Chorale Ste Cécile	Subv. except. pour 130ème anniversaire de la chorale	500,00
Conseil de Fabrique de l'Eglise	Particip. aux frais de consommation de gaz 1/3	2 100,00
Ecole Elémentaire Louis Cazeaux (coopérative de l')	Particip. projet arts plastiques "Horea"	1 500,00
	Particip. stage d'équitation (55 élèves x 25 €)	1 375,00
Réserve article 6748	Réserve de crédit	1 000,00
Total article 6748		9 475,00

Article 20421 - Subventions d'équipement aux personnes de droit privé : biens mobiliers, matériels et études		
OBJET		Prévu BP 2017
Cercle culturel & sportif Aloysia	15% s/achat de chaises	462,00
Chorale Ste Cécile	15% s/achat armoire en bois	97,00
Portugais (association)	15% s/acquisition ordinateur	150,00
Réserve article 20421		1 000,00
Sapeurs-Pompiers (amicale des)	subv. p/acquisition d'un drapeau	1 500,00
Volley-ball (club de)	15% s/achat divers matériel	258,00
Total article 20421		3 467,00

Article 20422 - Subventions d'équipement aux personnes de droit privé : bâtiments et installations		
OBJET		Prévu BP 2017
ACL St Joseph (ass.cult.&loisirs)	subv. s/travaux au centre de vacances Fouchy	5 000,00
	15% s/travaux à Fouchy - facts réceptionnées en janv 2017	2 850,00
Amis de la nature et des oiseaux (ANO)	15% s/travaux construction wc à l'arrière du refuge	450,00
Cercle culturel & Sportif Aloysia	15% s/installation garde-corps	225,00
Paroisse protestante Rountzenheim-Auenheim-Soufflenheim	15% s/travaux de rénovation du foyer paroissial	1 200,00
Paul Messner (association)	50% s/entretien chapelle	4 292,00
Portugais (association)	15% s/travaux abri-auvent	1 200,00
Réserve article 20422		1 500,00
Subv. pour ravalement de façades		5 000,00
Total article 20422		21 717,00

◆ ◆ ◆ ◆ ◆

N° 050/2017 ◆ Constitution de provisions pour risques.

Le Conseil Municipal,

- Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,
 - Après discussion, délibération et vote à mains levées unanime,
- décide :

- 1) De constituer les provisions pour risques suivantes au Budget Primitif Principal de la Commune pour l'année 2017 :
 - Article D-6815 et R-15112 : 5.000,00 €uros pour le litige/contentieux Hulsken/Commune de Soufflenheim,
 - Article D-6815 et R-15182 : 5.000,00 €uros pour les créances irrécouvrables,
 - Article D-6865 et R-15172 : 60.000,00 €uros pour les garanties d'emprunts.

◆ ◆ ◆ ◆ ◆

N° 051/2017 ◆ Création d'un poste sous Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE/CUI).

Le Conseil Municipal,

- Vu la nécessité de créer un poste en CAE/CUI pour remplacer Mme KAUFFER Aurélie, chargée notamment de l'entretien et de l'aménagement des espaces verts, qui est en congé de maladie prolongé avant congé de maternité,
 - Vu la loi n° 2008-1249 du 1er décembre 2008 généralisant le revenu de solidarité active et renforçant les politiques d'insertion,
 - Vu le décret n° 2009-1442 du 25 novembre 2009 relatif au contrat unique d'insertion,
 - Vu le décret n° 2010-94 du 22 janvier 2010 relatif aux modalités de mise en œuvre des périodes d'immersion dans le cadre des contrats d'accompagnement dans l'emploi,
 - Après avoir entendu les explications du Maire et sur sa proposition,
 - Après discussion, délibération et vote à mains levées unanime,
- décide :

- 1) De créer un poste sous CAE/CUI pour exercer les fonctions d'adjoint technique à raison de 20 heures par semaine à compter du 13 avril 2017,
- 2) De conclure ce contrat à durée déterminée pour une période de 12 mois (renouvelable),
- 3) D'autoriser le Maire à signer ce contrat ainsi que tout document en rapport avec cette affaire, au nom de la Commune,
- 4) D'imputer la dépense au chapitre 012 du Budget Principal 2017 qui est doté d'un crédit suffisant.

N° 052/2017 ◆ Annulation des délibérations n° 066/2016 et n° 010/2017 relatives à la maison Rubel sise 3, Grand'Rue.

Le Conseil Municipal,

- Vu la délibération du Conseil Municipal n° 066/2016 du 26 octobre 2016 décidant de réhabiliter et d'aménager l'ancienne maison Rubel en cabinet médical,
 - Vu la délibération du Conseil Municipal n° 010/2017 du 15 février 2017 décidant de l'assujettissement à la TVA des dépenses et recettes concernant l'immeuble communal dénommé « ancienne maison Rubel »,
 - Considérant les frais considérables qu'engendrerait la transformation de la maison Rubel en cabinet médical,
 - Après avoir entendu les explications détaillées du Maire et sur sa proposition,
 - Après discussion, délibération et vote à mains levées unanime,
- décide :

- 1) D'annuler intégralement la délibération n° 066/2016 du 26 octobre 2016 décidant de réhabiliter et d'aménager l'ancienne maison Rubel en cabinet médical,
- 2) D'annuler intégralement la délibération du Conseil Municipal n° 010/2017 du 15 février 2017 décidant de l'assujettissement à la TVA des dépenses et recettes concernant l'immeuble communal dénommé « ancienne maison Rubel »,
- 3) De donner son accord de principe pour la vente de l'immeuble communal « ancienne maison Rubel » sis 3, Grand'Rue, étant précisé qu'une petite partie du parking sera à détacher pour le futur acquéreur.

◆ ◆ ◆ ◆ ◆

N° 053/2017 ◆ Divers.

Le Maire informe le Conseil Municipal sur les affaires judiciaires en cours concernant M. SCHILLER Denis (ancien policier municipal) et concernant les époux HULSKEN.

◆ ◆ ◆ ◆ ◆

La séance est close à 21h15.

◆ ◆ ◆ ◆ ◆

Le procès-verbal du Conseil Municipal en date du 12 avril 2017 comporte les délibérations n° 046/2017 à 053/2017.

◆ ◆ ◆ ◆ ◆